

**ONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX MODÈLE DE DOCUMENT DE
PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Niger	
TITRE DU PROJET : La jeunesse nigérienne en action : Soutenir le rôle actif des jeunes femmes et hommes pour la consolidation de la paix dans les départements de Diffa (Communes de Diffa, Chetimari et Gueskerou), Bosso (Commune de Bosso et Toumour) et N'Guigmi (Communes de Kablewa et Nguigmi)	
NUMÉRO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : PBF/IRF - 462 00130502	
Modalité de financement du PBF : <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : Fonds d'affectation spéciale national Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : ● ONU – OIM ● ONG – Search for Common Ground	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : ● Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports – Institution gouvernementale déconcentrée ; ● Direction Régionale de la Culture - Institution gouvernementale déconcentrée ; ● Direction Régionale de la Promotion de la Femme et la Protection de l'Enfance - Institution gouvernementale déconcentrée ; ● L'Université de Diffa - Institution académique publique ; ● Conseil Régional de Jeunes de Diffa – Conseil de Jeunes ; ● Conseils Départementaux de Jeunes – Conseil de Jeunes ; ● Conseils Communaux de Jeunes - Conseil de Jeunes ; ● Cadre de Concertation des Associations des Jeunes (CCAJ) – Association de Jeunes ; ● Kouri, ONG locale ; ● Abwaboul-Khair – ONG locale ; ● Association Nigérienne pour la Promotion de la Paix et le Développement (ANPP/D Nalewa Mada Tata War) – ONG locale.	

Durée du projet en mois¹ : 18mois + 4 mois soit 22 mois. La nouvelle date de clôture est le 18/12/2023.

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Région de Diffa, départements de Diffa (Communes de Diffa, Chetimari et Gueskerou), Bosso (Communes de Bosso et Toumour) et Nguigmi (Communes de Kablewa et Nguigmi)

1

La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

Initiative de promotion de l'égalité des sexes²

Initiative de promotion des jeunes³

Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)

Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

OIM: \$ 1,150,000

SFCG: \$ 350,000

Total PBF : \$ 1,500,000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/A

PBF 1^{ère} tranche (_ %) :

OIM : \$ 805,000.00

SFCG : \$ 245,000.00

Total : \$ 1,050,000.00

PBF 2^{ème} tranche* (_ %) :

OIM : \$ 345,000.00

SFCG : \$ 105,000.00

Total : \$ 450,000.00

PBF 3^{ème} tranche* (_ %) :

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

Total : \$ XXXXXX

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

L'objectif du projet est de *contribuer à la consolidation de la paix en facilitant l'accessibilité des jeunes femmes et hommes aux espaces civiques et aux ressources naturelles dans la région de Diffa.*

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- L'opérationnalisation des espaces civiques et l'optimisation de leur accès aux jeunes femmes et jeunes hommes de la région de Diffa ;
- Le renforcement des capacités de résilience des jeunes femmes et jeunes hommes dans la préservation, l'accessibilité et la gestion rationnelle des ressources naturelles (eau et terres) ;
- La mobilisation des jeunes femmes et hommes pour le renforcement de la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Le processus de consultation a été coordonné avec le Secrétariat du PBF à Niamey qui a fourni une assistance technique sur la forme (canevas et outils tels que le cadre de résultats et le budget) et sur le fond, en mettant l'accent sur l'analyse des conflits liant l'accès aux espaces civiques des jeunes femmes et hommes et au retour des populations déplacées en particulier les jeunes femmes et jeunes hommes de 14 à 35 ans. La coordination avec le Secrétariat du PBF a aussi permis d'assurer la complémentarité du projet avec d'autres projets financés par le PBF mais également par d'autres bailleurs dans la région de Diffa, ainsi que l'alignement du projet aux stratégies, politiques et plans nationaux et à la stratégie régionale de stabilisation du Bassin du lac Tchad.

2

Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

3

Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

En outre, des consultations⁴ ont eu lieu à Diffa avec :

- les organisations de la société civile telles que l'ONG locale Kouri, l'ONG locale AbwaboulKhair et le réseau de l'Association Nigérienne pour la Promotion de la Paix et le Développement (ANPP/D Nalewa Mada Tata War), qui sont tous acteurs de consolidation de la paix dans les communes de Diffa ;
- Le Conseil régional et les Conseils départementaux et communaux des jeunes et l'association de jeunes Cadre de Concertation des Associations des Jeunes (CCAJ) ;
- Les jeunes femmes et jeunes hommes de moins de 35 ans déplacés retournés, marginalisés et/ou stigmatisés du fait de la perception d'affiliation de leur groupe ethnique à des OEV ;
- Les services techniques déconcentrés tels que la jeunesse, la promotion de la femme et la protection de l'enfance et la renaissance culturelle ;
- Le point focal de la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix (HACP) à Diffa ; et
- L'Université de Diffa, qui a également contribué au développement du projet en donnant des orientations de la contribution des jeunes femmes et jeunes hommes dans la protection de l'environnement et la consolidation de la paix.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 40%

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ :

Le projet dans ses trois résultats contribuera à renforcer l'égalité des sexes et à l'autonomisation des jeunes femmes et des femmes :

- Améliorer durablement l'accès et la participation active des jeunes de moins de 35 ans (dont 60% de jeunes femmes) aux espaces civiques ;
- Renforcer durablement les capacités d'agir des jeunes de moins de 35 ans (dont 55% de jeunes femmes) dans la préservation, l'accessibilité et la gestion rationnelle des ressources naturelles (eau et terre) ;
- Renforcer l'engagement économique et civique des jeunes (dont 55% de jeunes femmes) pour renforcer à terme leur résilience et capacité à résister à l'exploitation par les OEV

Degré de risque du projet⁷ : 2

4

Des consultations avec des organisations de la société civile, des organisations de jeunesse et des autorités locales, y compris des services techniques, ont été menées de mars à septembre 2021. Ces consultations ont permis d'identifier les lacunes et les besoins en termes d'accessibilité des jeunes aux espaces civiques, de dégradation de l'environnement et de relation avec la consolidation de la paix. Les anciens projets et les projets en cours financés par le PBF et d'autres donateurs dans le domaine de la consolidation de la paix et de l'autonomisation des jeunes ont été identifiés et les lacunes identifiées pour compléter les interventions.

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 35% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 35% du budget total).

6

Veillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁸) : 2.3

Le cas échéant, les résultats du SDCF / UNDAF auxquels le projet contribue : 6.2.2. Résultat Stratégique 2 : Domaine Gouvernance, Paix et Sécurité

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :

Ce projet contribuera à l'atteinte de l'Objectif du Développement Durable (ODD) 16 - *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.*

<p>Type de demande :</p> <p>Nouveau projet : <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Révision de projet : X <input type="checkbox"/></p>	<p>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</p> <p>Extension de la durée : 4 mois <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : 18 + 4 mois (22 mois) . Nouvelle date de fin 18 Decembre 2023</p> <p>Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/></p> <p>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/></p> <p>Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : USD XXXXX</p> <p><u>Brève justification de la révision :</u></p> <p>Cette note de justification fait suite à la prise de pouvoir par la junte militaire, survenue le 26 juillet 2023 à Niamey, et de la crise politique qui s'en est suivi.</p> <p><u>Poursuite des activités :</u></p> <p>Le projet était censé se clôturer le 17 août 2023. Cependant, les turbulences sécuritaires et politiques, ainsi que l'incertitude à laquelle ont fait face les différents partenaires de mise en œuvre, ont conduit les équipes à mettre en pause certaines de leurs activités de fin de projet. En effet, avec un changement au sein des structures politiques et gouvernementales et donc des instances et de l'administration publiques qui sont les partenaires directs dans la mise en œuvre des activités dudit projet, il a été difficile de s'engager dans la mise en œuvre des dernières activités du projet, notamment les activités sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reception du périmètre maraîcher et son suivi ; - L'accompagnement des jeunes des communes de mise œuvre sur la prévention des catastrophes naturelle ; - Évaluation finale du projet. <p>Ces retards sont principalement dus au manque de clarté au niveau local dans la constitution des membres du gouvernement local et au niveau national. En effet, les activités avec les institutions étatiques et services déconcentrés ont été retardées, du fait que les récents événements ont de fortes chances d'entraîner des remaniements et/ou une confusion sur les rôles et responsabilités de chacun. OIM prendra contact avec les services déconcentrés, afin de décider de la meilleure façon de finaliser ces activités qui ont été engagées, pour poursuivre nos efforts de stabilisation</p>
---	--

et de consolidation de la paix.

Continuité du plan de clôture :

Tout au long de cette séquence d'instabilité, OIM et Search suivront de près les événements afin d'en analyser les dynamiques évolutives et de pouvoir adapter les dernières activités à la nouvelle réalité. À ce stade, nous prévoyons que le coup d'État n'aura pas d'impact majeur sur la tenue des dernières activités, ni sur les résultats finaux du projet.

Au cours des prochaines semaines, les équipes continueront d'observer la nature évolutive du contexte politique, sécuritaire et social et à analyser les implications pour la tenue des activités. Si la situation reste calme, nos activités communautaires se tiendront comme prévu.

Le taux d'exécution du projet est aujourd'hui de 95%, et nous prévoyons à ce qu'il soit à 100%, une fois les activités suivantes réalisées

- Réception du périmètre maraîcher et son suivi,
- L'accompagnement des jeunes des communes de mise œuvre sur la prévention des catastrophes naturelle
- Évaluation finale du projet

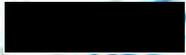
Approche:

Afin d'être en adéquation avec le principe de « do no harm » et sous instruction de la UNCT Niger sur le mode de collaboration avec les autorités, les activités du projet ont été mise en pause. Avec l'approbation de la No Cost Extension, OIM et Search for Common Ground continueront d'utiliser activement leurs connaissances contextuelles, leur présence et réseaux sur le terrain et au sein des communautés, afin de garantir la bonne mise en œuvre de la fin des activités du projet.

. Pour ce faire, OIM et Search demandent une extension sans coût (NCE) de 3 mois, afin de pouvoir finaliser ces dernières activités et conduire l'évaluation finale du projet.

- (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
 (2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
 (3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
 (4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
 (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RÉCIPIENDAIRE¹</p> <p>Nom : <i>Valeria FALASCHI</i></p> <p>Signature : </p>  <p>Nom de l'agence : Organisation internationale pour les migrations (OIM)</p> <p>Date et visa : <i>13/09/23</i></p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom :</p> <p>Signature</p> <p>Titre :</p> <p>Date et visa :</p>
<p>Search for Common Ground :</p> <p>Nom : </p> <p>Signature : </p> <p>Nom de l'agence :</p> <p>Date et visa :</p>	
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : </p> <p>Signature : </p>  <p>Titre :</p> <p>Date et visa :</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) for Elizabeth Spehar</p>  <p>Signature <i>20 Sep 2023</i></p> <p>Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa :</p>

Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'**analyse de conflit** en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clés et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

Conclusions principales de l'analyse de conflit

La région de Diffa affiche une croissance démographique parmi les plus fortes au niveau national (3,9%) et une population extrêmement jeune : plus de la moitié de la population (soit 51,37%) a moins de 15 ans. Les personnes de 0 à 35 ans représentent donc 82,08% de la population totale régionale et près de la moitié de la population des sept communes ciblées dans le cadre de ce projet. Or, plus de 85% des jeunes et des femmes se trouvent dans un état de vulnérabilité avancé du fait de leur accès limité, voire inexistant, aux ressources naturelles, aux activités économiques, aux services sociaux de base ainsi qu'aux espaces civiques. Face à cette crise, et notamment en raison du sentiment d'exclusion, du manque d'opportunités économiques et du taux de chômage élevé¹, la population jeune de moins de 35 ans reste la plus vulnérable face au risque d'exploitation par les groupes extrémistes violents.

En effet, depuis 2015, la région de Diffa est en état d'urgence du fait des attaques persistantes des organisations extrémistes violentes (OEV) telles que Boko Haram contre la population civile et militaire. En 2020 seulement, environ 290 personnes ont été enlevées et 160 ont été tuées lors de ces attaques. La présence de ces groupes armés entraîne une insécurité structurelle et fragilise le tissu social en renforçant les fractures et les divisions. Des cas d'enlèvements et d'attaques terroristes dont celle de Baroua (commune de Bosso) dans la nuit du 23 au 24 août 2021 entraînant la mort de 16 membres des forces de défense et de sécurité (FDS) et d'un civil contribuent à instaurer un climat de peur parmi les populations. Les violences basées sur le genre sont également prégnantes sur l'ensemble des sites de déplacés, les femmes étant les principales victimes par des enlèvements, ainsi que des violences physiques et sexuelles². En outre, les groupes traditionnellement marginalisés notamment les jeunes en quête de sens deviennent plus vulnérables face à la manipulation de leurs griefs afin de commettre des violences, en particulier par les OEV dont Boko Haram.

Parallèlement à cela, depuis le mois de juin 2021, le gouvernement du Niger a entrepris de faciliter le retour des personnes déplacées internes (PDI) dans leurs villages d'origine. Au 13 septembre 2021, un total de 35 445 personnes dont 13 469 jeunes de moins de 35 ans y compris 7 004 jeunes femmes) ont rejoint les communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa

¹ D'après une étude sur les facteurs de la radicalisation réalisé par le Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité du Niger (CNESS-Niger) en 2018, dans la région de Diffa, 60% des jeunes enquêtés n'ont pas d'emplois fixes qui leur permettent d'avoir des revenus réguliers.

² Informations tirées du Conflict Scan (Août 2020) réalisé par Search for Common Ground, dans le cadre du projet « Kallo Karayé ! On est Ensemble » financé par l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)
¹² Rapport de retour de PDI du gouvernorat de Diffa

(ciblées parmi les sept communes du projet)¹². La méfiance et les tensions entre les différentes communautés provoquées par le retour de ces jeunes femmes et hommes dans leurs villages d'origine exacerbent leur manque d'accès aux espaces civiques, ainsi qu'aux ressources

naturelles, et en particulier à l'eau et au foncier. Par ailleurs, les espaces de dialogue étant largement dominés par les hommes, l'accès des femmes à ces plateformes reste difficile. Ces facteurs sont d'importances car ils contribuent à la marginalisation des jeunes, renforçant celles des plus invisibilisés et peuvent potentiellement renforcer leur vulnérabilité globale aux rhétoriques et discours des groupes extrémistes violents.

Dans ce contexte, le projet proposé par l'OIM et Search for Common Ground (Search) vise à répondre à trois problématiques principales dont la combinaison nuit fortement à la consolidation de la paix à Diffa. Renforcer le rôle actif des jeunes dans la cohésion sociale apparaît comme une réponse à la fois stratégique et essentielle à cette situation.

Premièrement, la faible présence de l'Etat dans certaines parties de la région de Diffa ne permet pas aux autorités locales d'assurer l'accès des jeunes aux espaces civiques. Les seuls espaces civiques actuellement en activité dans la région sont les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)¹³ et le Centre de Paix de Diffa (actuellement soutenu par Search). Néanmoins, les MJC restent peu attrayantes pour les jeunes en raison de difficultés de gestion de ces structures (gestion administrative, maintenance, gouvernance), au manque d'initiatives pour les jeunes (bibliothèques, conférences, débats, manifestations sportives et culturelles, occasions d'échange culturel) et au manque d'informations accessibles sur ces espaces civiques et leur emplacement.

Deuxièmement, les crises sécuritaires multiformes dans la région de Diffa ont créé un déplacement interne massif des populations, en accroissant en conséquence la pression sur les ressources naturelles (eau et terre) déjà très limitées. En outre, depuis 2016, la région de Diffa fait face à des inondations dues aux fortes précipitations et à la crue exceptionnelle du fleuve Koumadougou, entraînant des déplacements massifs. Les pressions sécuritaires exercées par les OEV, qui tentent d'accéder aux moyens de subsistance pour soutenir leurs opérations, ont encore accru les déplacements et les tensions. Les producteurs doivent cultiver dans des zones extrêmement militarisées où des attaques nocturnes et des pillages de Boko Haram sont régulièrement signalés. La forte pression sur les ressources naturelles due à l'arrivée et l'installation des personnes déplacées a contribué à la dégradation de l'environnement, notamment due à la coupe abusive des arbres et de bois pour les besoins d'abris, de cuisine, et autres moyens de subsistance. Ces éléments contribuent à créer un climat de compétition sans précédent pour l'accès et la sécurisation des ressources naturelles, en particulier à l'eau et au foncier, pour les jeunes femmes et jeunes hommes. Ceci a ainsi contribué à développer une frustration des populations hôtes du fait de la dégradation de l'environnement, du manque de confiance réciproque entre les jeunes et les autorités, et une méfiance généralisée entre les communautés ainsi qu'entre les communautés hôtes et les déplacés retournés. Cette situation a accentué la vulnérabilité des jeunes femmes, car l'accès aux ressources naturelles, notamment à la terre, reste un domaine extrêmement discriminatoire pour les femmes.

Troisièmement, à cause de la montée des attaques de Boko Haram contre la population civile depuis 2015 dans la région de Diffa, ainsi que leur présence sur les zones de culture et d'élevage, de nombreux jeunes ont perdu leurs emplois (tels que les ouvrières agricoles) et l'accès aux activités génératrices de revenus (AGR) telles que la récolte de poivrons et le commerce du poisson. De plus, l'exclusion de la gestion des affaires publiques de la majorité

13

Notamment celles mises en place par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans le cadre d'un projet de cohésion sociale financé par le PBF

des jeunes et la stigmatisation auxquels sont confrontés certains groupes pour leur positionnement géographique et leur appartenance socioculturelle met en difficulté toute œuvre de consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans la région de Diffa. Les différents mécanismes qui mènent les jeunes à être associés aux OEV (volontaires, pressions familiales ou enlèvement) mais aussi la différence des rôles qu'ils peuvent prendre seront pris en compte dans ce projet.

Réponse du projet aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions/conflits

Le projet contribuera à la prévention de la violence et des conflits et à la consolidation de la paix à Diffa en s'attaquant aux causes structurelles et aux principaux facteurs de tensions et conflits dans les communes ciblées. En effet, le projet visera à renforcer l'engagement civique et l'inclusion sociale des jeunes de moins de 35 ans par l'amélioration de leur accès aux services sociaux de base, et en particulier aux espaces civiques, au centre de paix de Diffa et aux ressources naturelles (eau et foncier). Ceci sera réalisé à travers la réhabilitation et l'équipement des espaces civiques existants, couplé au renforcement des capacités des jeunes en gestion de ces structures (gestion administrative, maintenance, gouvernance). Ces structures seront équipées avec les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement afin de pouvoir organiser des événements pour rassembler les jeunes (conférences, débats, manifestations sportives et culturelles, occasions d'échange culturel). Par ailleurs, la visibilité de ces espaces civiques et leur accessibilité par les jeunes seront renforcées par la mise à disposition d'informations sur le fonctionnement, les rôles et les emplacements de ces espaces civiques.

Simultanément, le projet visera à renforcer l'accès des jeunes de moins de 35 ans aux ressources naturelles, en particulier aux terres arables pour renforcer leurs moyens de subsistance. En parallèle, en facilitant l'acquisition de titres fonciers¹⁴ par les jeunes, le projet permettra de sécuriser durablement leur accès à ces terres. Pour assurer la durabilité de ces interventions, il est nécessaire de former et sensibiliser les jeunes sur les meilleures pratiques pour la préservation de l'environnement, et de leur fournir un appui à travers des actions de *cash-for-work* (travaux de récupérations des terres, plantation d'arbres, demi-lune). En outre, suite à une étude d'impact inclusive permettant de déterminer la zone optimale dans laquelle un approvisionnement en eau contribuerait à apaiser les tensions (notamment entre agriculteurs et éleveurs, et/ou entre communautés hôtes et personnes déplacées) durant laquelle les communautés, en particulier les jeunes, concernées seront consultées, la réalisation d'un forage précédé d'une campagne de sensibilisation des communautés sur la gestion inclusive des ressources permettra de diminuer les pressions sur l'accès à l'eau et augmenter la cohésion sociale entre les communautés concernées. En outre, l'inclusion des

jeunes dans les mécanismes de gestion de ces ressources et les opportunités économiques résultant de cet approvisionnement en eau contribueront à augmenter la résilience des jeunes face à l'exploitation des OEV.

Ainsi, le renforcement de l'autonomisation économique des jeunes permettra de réduire leur vulnérabilité et de restaurer un climat de confiance entre jeunes, autorités et communautés.

Cette autonomisation économique passera également par l'appui des jeunes en activités génératrices de revenus (AGR) autour de la culture du poivron et du commerce de poisson (fourniture d'outils pour l'agriculture et la pêche), qui sont les principales activités

14

Selon les juridictions et procédures en place sur l'obtention du titre foncier en relation avec les autorités locales

économiques de la région de Diffa. En outre, en vue de renforcer l'inclusion dans la gestion des affaires publiques des jeunes, les jeunes femmes et jeunes hommes seront ciblés et formés en gestion des affaires publiques et le leadership pour leur permettre de développer les compétences nécessaires afin de faciliter leur accès à l'emploi.

Enfin, toujours dans l'optique de s'attaquer aux causes structurelles de conflits, une importante composante du projet visera à sensibiliser les jeunes sur le mieux vivre ensemble et la cohésion sociale, en veillant à placer les jeunes comme acteurs et à intégrer les perceptions des jeunes femmes et hommes marginalisés, y compris les jeunes déplacés retournés. Le projet contribuera ainsi à renforcer la consolidation de la paix pour une sortie de crise durable dans la région de Diffa.

Acteurs clefs et les principales parties prenantes

Les principaux acteurs dans le secteur de la jeunesse dans la région de Diffa sont : le Conseil Régional de Jeunes, les Conseils Départementaux de Jeunes, les Conseils Communaux de Jeunes et le Cadre de Concertation des Associations des Jeunes (CCAJ), qui sont gérés par des jeunes et œuvrent pour la jeunesse au niveau des communes, départements et régions. Les capacités de ces structures de jeunes seront renforcées à travers le projet qui les placera également comme acteurs clés dans la gestion de toutes les activités, en particulier l'identification et le ciblage des bénéficiaires, mais aussi pour les activités de formation et sensibilisation des jeunes et des communautés.

Les services techniques étatiques en lien avec la jeunesse et la femme, la gestion des espaces civiques et la préservation du patrimoine culturel sont les directions régionales de la jeunesse et l'entrepreneuriat des jeunes, de la promotion de la femme et la protection l'enfance, et de la culture. Ces services techniques déconcentrés seront engagés tout au long de la mise en œuvre du projet pour les activités telles que les formations, ainsi que pour l'élaboration de stratégies et de plans pour les structures de jeunes. Ces structures s'assureront que la mise en œuvre des activités réponde aux actions des plans d'action régional.

L'université de Diffa sera également impliquée dans la mise en œuvre du projet notamment pour les recherches, analyses et enquêtes qui seront faites dans les domaines de la

consolidation de la paix et la préservation de l'environnement avec les jeunes de moins de 35 ans comme acteurs principaux.

Les organisations de la société civile (OSC) avec une expérience dans les domaines de la consolidation de la paix, la protection de l'environnement et la jeunesse, qui maîtrisent très bien le contexte et les langues locales des zones d'interventions du projet telles que l'ONG locale Kouri, l'ONG locale Abwaboul-Khair et le réseau de l'Association Nigérienne pour la Promotion de la Paix et le Développement (ANPP/D Nalewa Mada Tata War) seront impliquées dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, à travers les formations, la mobilisation communautaire et la sensibilisation dans les domaines de la cohésion sociale et le renforcement de la sécurité communautaire.

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**¹⁵, et comment il garantit

15

Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

l'appropriation nationale. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

Sur le plan des **cadres stratégiques gouvernementaux**, ce projet s'aligne avec les cadres stratégiques et priorités nationales tels que le Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2017-2021, dans son axe 4 : amélioration de la Gouvernance, Paix et Sécurité dans son Programme 9 "Renforcement de la sécurité et de la consolidation de la paix la Gouvernance, paix et sécurité" (sous-programme 9.2 sur les actions contre la radicalisation et l'enrôlement des jeunes par les groupes terroristes et sous-programme 9.4 sur les actions d'insertion socio-économique des jeunes).

Le projet s'aligne également avec la *Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent* dans ses axes suivants :

- Axe stratégique 1 - Atténuation des facteurs propices à la radicalisation et à l'extrémisme violent : (i) la réduction substantielle des facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent ; (ii) l'atténuation de l'attractivité de l'offre des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables ; (iii) le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non – étatiques en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- Axe stratégique 3 - Développement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent : (i) le renforcement de la mobilisation sociale, notamment, les leaders communautaires (chefs religieux et chefs traditionnels), les jeunes et les femmes, pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent; (ii) le renforcement des capacités des acteurs des collectivités locales, des leaders communautaires, des jeunes et des femmes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; (iii) le relèvement des zones affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.

Par ailleurs, il s’aligne sur la Stratégie de Sortie de Crise de la Région de Diffa (juillet 2021) qui entend donner un cadre durable et cohérent pour la sortie de crise de la région au travers des axes suivants : l’axe II “Renforcement de la cohésion sociale intra et intercommunautaires” et l’axe III “Renforcement de la résilience économique des communautés” (sous-programme Microcrédit et soutien aux Activités Génératrices de Revenus). Les questions prioritaires identifiées dans le document dont l’accompagnement aux personnes vulnérables et le partage équitable des ressources naturelles seront également recherchés par ce projet.

Enfin, le plan d’action national de l’agenda femmes, paix et sécurité (2020-2024) et le plan d’action quinquennal de mise en œuvre de la stratégie d’autonomisation économique de la femme (2018-2022) constituent également des ancrages pour ce projet.

Au **niveau régional**, le projet s’aligne avec la stratégie régionale de stabilisation, de redressement et résilience des zones du Bassin du Lac Tchad dans ses piliers 3 sur l’aide humanitaire (Objectif stratégique 14 : Retour et réinstallation volontaires dans la sécurité et la dignité), 7 sur la prévention de l’extrémisme et construction de la paix (Objectif stratégique 34 : Mobilisation des communautés et diffusion de contre-discours) et 8 sur l’autonomisation et l’inclusion des femmes et des jeunes (Objectif stratégique 39 : Autonomisation, participation et protection des jeunes).

En outre, le projet s’aligne et contribuera à la mise en œuvre du Plan de soutien de l’ONU au Sahel à travers deux priorités :

- Priorité 2 “Prévenir et résoudre les conflits et consolider la paix, prévenir l’extrémisme violent et la criminalité, et promouvoir l’accès à la justice et les droits de l’homme”, dans son Objectif 2.1 “Créer des infrastructures locales pour la paix et renforcer la capacité des institutions et des communautés nationales à prévenir les conflits, la violence, combattre le terrorisme, la criminalité et l’extrémisme violent (ODD : 16.1 ; 16.4, 16a)”.
- Priorité 6 “Autonomiser les femmes et les jeunes pour la paix et le développement au Sahel” dans son Objectif 6 “S’attaquer aux goulots d’étranglement qui empêchent les femmes et les jeunes de réaliser leur plein potentiel et les autonomiser en tant que gardiens de la paix et du développement au Sahel”.

Pour renforcer l'appropriation nationale, ce projet sera géré au niveau communautaire par les conseils municipaux à travers la mise en œuvre des plans de développement communaux des sept communes. Les plans de développement communaux seront mis à jour avec les questions des jeunes liées à l'accès aux espaces civiques, à la consolidation de la paix et à la protection de l'environnement. Les conseils de jeunes au niveau régional, départemental et communal verront leurs capacités renforcées, un plan opérationnel sera élaboré et des ressources seront mises en place pour assurer leur gestion durable. Au niveau régional, le projet contribuera à la mise en œuvre du plan de développement régional, le Plan d’Action Territorial dans le cadre de la stabilisation de la région de Diffa et le plan de réintégration et réinsertion de retournés PDI dans les différents villages d’origines. Ce projet tombe à point nommé puisqu’il contribuera à la mise en œuvre du plan de développement de la jeunesse de la région de Diffa qui est en cours d’élaboration. Le projet contribuera également au renforcement des capacités des structures de la jeunesse et de l’alerte précoce sécuritaire et

gestion de catastrophes (protection de l'environnement) en place pour une pleine opérationnalisation.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari dans la région de Diffa, mis en œuvre par le PNUD et l'UNHCR de 2019 à 2020	PBF 2,700,000\$	L'objectif du projet était de contribuer à la consolidation de la paix et la cohésion sociale par la réduction des risques de déstabilisation sociale nés des frustrations des populations hôtes et de l'insécurité communautaire persistante dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari	Ce projet a facilité la construction des maisons de jeunes et de cultures dans les communes de Toumour et Bosso, dont le présent projet renforcera le acquis en termes d'équipements, matériels, formation des jeunes femmes et hommes et réseautage
Réinsertion socioéconomique des excombattants de Boko Haram, des victimes et des relâchés dans la région de Diffa, mis en œuvre par le PNUD et l'OHCHR de 2018 – 2019	PBF 3,000,000\$	L'objectif du projet était de contribuer à la consolidation de la paix par la réintégration à la vie civile des excombattants de Boko-Haram et des personnes relâchées par la justice au sein de leurs communautés d'origines où dans les communautés d'accueil.	Ce projet s'appuiera sur les acquis du projet terminé et capitalisera sur les leçons apprises et résultats en termes de consolidation de la paix, réintégration et réinsertion pour faciliter la réintégration et la réinsertion de retour de jeunes femmes et hommes dans les communautés d'origines.

<p>Programme de Cohésion Communautaire au Niger. Mise en œuvre par OIM 2020 – 2021</p>	<p>GFFO 18,000,000 EUR</p>	<p>Le projet a pour objectif d'apporter une réponse appropriée à une telle situation, en développant une série d'activités complémentaires qui visent de façon spécifique à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Renforcer la résilience et la capacité des communautés à faire face aux conflits et à l'insécurité, y compris les menaces extrémistes violentes ; 2) Renforcer la capacité des jeunes à faire face à l'exploitation extrémiste violente, aux gangs de jeunes et au banditisme, 3) Renforcer le leadership local pour faire face aux conflits et aux menaces d'instabilité (résolution des conflits, accès aux services sociaux de base, gestion de la menace d'instabilité). 	<p>Le Programme de Cohésion Communautaire au Niger intervient dans 4 communes des 7 communes ciblées, dont les communes de Chetimari, Diffa, Kablewa et Gueskerou. Les interventions de ce nouveau projet permettront d'étendre les activités culturelles, coexistence pacifique, sportives, artistiques, et la protection de la dégradation de l'environnement dans les zones d'interventions.</p> <p>Ce nouveau projet permettra aussi de travailler avec les comités de paix mise en place par le PCCN en renforçant les capacités et en améliorant la participation des jeunes femmes et hommes dans la consolidation de la paix</p>
--	------------------------------------	---	--

<p>Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad). Mise en œuvre par la FAO 2019 - 2021</p>	<p>PBF 3,000,000 USD</p>	<p>A travers le soutien au développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad), le projet cherche à renforcer deux axes de consolidation de la paix, à savoir : 1) Axe 1 : le développement d'un environnement de confiance et de tolérance entre les différents usagers des ressources pastorales, grâce à la création et/ou au renforcement des mécanismes communautaires, intercommunautaires, régionaux et interétatiques de concertation, de dialogue et de prise de décisions consensuelles ; 2) Axe 2 : l'intégration des femmes et des jeunes dans le processus de prévention et de gestion des conflits familiaux et communautaires. C'est dans cette optique qu'il nous a été confié l'étude sur la région de Diffa en vue de l'obtention des produits suivants : 1) Produit 1.2 : une analyse des conflits et des acteurs est réalisée et les résultats des enquêtes relatives aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes dans le contexte du pastoralisme sont disponibles ; o 1.2.3 : Réaliser une étude pour identifier les bonnes pratiques en matière de résolution des conflits à l'appui des priorités de la CEDEAO à partager avec les différents mécanismes de consolidation de la paix dans la zone du projet ; 2) Produit 1.3 : des mécanismes de prévention, de gestion et de réponse aux</p>	<p>Ce projet PBF avait pour objectif de renforcer la consolidation de la paix à travers le pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem. Ce nouveau projet renforcera aussi la consolidation de la paix, mais à travers la facilitation à l'accès aux espaces civiques des jeunes femmes et hommes avec un accent sur la préservation de l'environnement.</p>
--	----------------------------------	---	--

		conflits transfrontaliers liés à	
--	--	----------------------------------	--

		la transhumance sont renforcés ; 3) Produit 1.4 : des conditions favorables à la mobilité sont créées et favorisent la mobilité apaisée des transhumants dans les deux régions.	
PADEK (Development in the Kawar region) 2020 - 2023	AFD 4,150,000 EUR	Le projet a pour objectif de contribuer à la stabilité et à la paix de la région de Bilma en offrant des perspectives d'avenir positives à la jeunesse. 1: Promouvoir la cohésion sociale dans le Kawar, notamment par le développement du dialogue social et l'engagement citoyen des jeunes. 2: Améliorer les opportunités socio-culturelles et économiques des jeunes du Kawar tout en améliorant la sécurité alimentaire.	Le PADEK intervient dans le département Bilma dans la région d'Agadez pour contribuer à la stabilité et à la paix de la région en améliorant la cohésion sociale par l'engagement citoyen des jeunes et les opportunités socioculturelles, mais le projet n'a pas comme l'objectif de faciliter l'accessibilité des jeunes aux espaces civiques.
“Jeunes, Paix et sécurité” (Une initiative communautaire pour une stabilisation accrue à Diffa) 1er Juillet 2019 au 31 Juillet 2021 Mis en oeuvre par Search for Common Ground	Coopération allemande 1.999.999,09 EUR	Le projet vise à renforcer la résilience et la réponse des communautés à l'extrémisme violent et aux conflits communautaires à Diffa. L'atteinte des objectifs passe par un engagement actif des jeunes dans leur communauté, pour la paix, la cohésion sociale et la fin des violences.	Par le renforcement des capacités économiques et sociales des jeunes des communes de Diffa ciblées par le projet, Search a renforcé son expertise en AGRs et en communication pour la paix et la cohésion sociale. Se forgeant un solide réseau de jeunes leaders (Jeunes femmes et Jeunes hommes), le projet à notamment pu tirer de forts enseignements et une présence plus accrue dans la région de Diffa et au sein des

			communautés en conflits.
Programme de stabilisation du PNUD dans le bassin du Lac Tchad	18,500.000 USD	Mise en place d'un mécanisme de réponse rapide dans le bassin du lac Tchad pour améliorer la sûreté et la	Les communes de Bosso, Gueskerou et Toumour sont ciblées à la fois par le

		sécurité des populations et le contrôle des territoires riverains du lac, et améliorer le respect des droits de l'Homme par les forces de sécurité dans la zone.	programme de stabilisation et par la proposition présentée. Néanmoins, ces deux interventions ne sont pas exclusives puisque le programme de stabilisation met une emphase sur la sécurité et l'Etat de droit, en fournissant un appui aux forces de sécurités/forces de l'ordre et au rétablissement de leurs relations avec population, alors que le présent projet propose de renforcer l'engagement économique et civique des jeunes pour renforcer leur résilience face aux OEV.
--	--	--	---

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

L'objectif primordial du projet est de contribuer à la consolidation de la paix en facilitant l'accès des jeunes femmes et hommes de moins de 35 ans aux espaces civiques et aux ressources naturelles dans la région de Diffa. Pour atteindre cet objectif, ce projet, dont les jeunes seront les protagonistes, se concentrera sur trois objectifs spécifiques visant à répondre aux causes structurelles et conjoncturelles de l'insécurité et des conflits,

Le projet facilitera l'accès et la participation active des jeunes (au moins 60% de jeunes femmes par rapport au nombre de jeune impliqués dans le projet) de moins de 35 ans dans la région de Diffa aux espaces civiques, afin de répondre à la problématique de l'inaccessibilité de ces espaces civiques en raison de difficultés liées à la gestion de ces structures (gestion administrative, maintenance, gouvernance), le manque d'initiatives attrayantes pour les jeunes femmes et hommes (bibliothèques, conférences, débats, manifestations sportives et

culturelles, occasions d'échange culturel) et le manque d'informations accessibles sur ces espaces civiques et leur emplacement, en particulier pour les jeunes femmes.

Le projet permettra de renforcer les capacités d'agir des jeunes (au moins 55% de jeunes femmes) en termes de préservation, accessibilité et gestion rationnelle des ressources naturelles (foncier), contribuant ainsi à résoudre la problématique de l'accès à l'eau et aux terres arables, et la sécurisation des terres en vue du climat actuel de compétition sans précédent et de normes culturelles.

Le projet contribuera aussi à renforcer la résilience des jeunes (au moins 60% de jeunes femmes) et leur capacité à résister à l'exploitation par les OEV, pour répondre à la problématique de l'exclusion dans la gestion des affaires publiques de la majorité des jeunes de moins de 35 ans et leur stigmatisation qui met en difficulté toute œuvre de consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans la région de Diffa.

*

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » **au niveau du projet** - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

L'intervention planifiée s'articule autour de la théorie de changement ci-dessous :

SI des jeunes femmes et hommes leaders de moins de 35 ans ont un meilleur accès aux espaces civiques et participent activement à leur gestion, **SI** les jeunes ont un accès durable et sécurisé aux ressources naturelles (eau et foncier), dans le respect et la préservation de l'environnement, **ET SI** les jeunes leaders sont mobilisés pour donner des perspectives d'intégration économique et socio-culturelle aux groupes les plus marginalisés, **ALORS** la résilience des jeunes aux conflits et à l'extrémisme violent sera renforcée, contribuant à l'amélioration de la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans la région de Diffa.

- d) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

Résultat 1 : L'accès et la participation active des jeunes femmes et hommes de moins de 35 ans aux espaces civiques augmentent durablement.

Produit 1.1 : Les jeunes femmes et hommes ont accès à des espaces civiques et des réseaux inclusifs pour faciliter leurs échanges et renforcer la cohésion sociale intra et intercommunautaire

Activité 1.1.1 : Faire une cartographie et évaluation des espaces civiques dans les zones cibles du projet ;

Activité 1.1.2 : Réhabiliter les espaces civiques en s'appuyant sur les maisons des jeunes et de cultures (MJC) existantes ;

Activité 1.1.3 : Équiper en mobilier les espaces civiques en s'appuyant sur les maisons des jeunes et de cultures (MJC) existantes ;

Activité 1.1.4 : Mettre en réseau les jeunes des différents espaces civiques et faciliter le partage d'expérience et de connaissances entre eux.

Produit 1.2 : Les capacités d'accueil des espaces civiques sont renforcées de manière à rassembler les jeunes femmes et jeunes hommes autour d'événements socio-culturels collaboratifs.

Activité 1.2.1 : Equiper les MCJ en matériels informatiques, panneaux solaires, internet, livres, matériels de conférences, débats, jeux de réflexion/loisir, sports et cultures ;

Activité 1.2.2 : Renforcer les capacités des jeunes sur l'utilisation du matériel informatiques et modernes ;

Activité 1.2.3 : Organiser des évènements socio-culturels pour les jeunes au sein des MJC (compétitions sportives, débats, jeux) ;

Activité 1.2.4 : Renforcer les capacités des jeunes en alphabétisation fonctionnelle (lire, écrire et calcul) ;

Activité 1.2.5 : Organiser les rencontres et compétitions inter MJC pour les jeunes

Produit 1.3 : Les jeunes femmes et jeunes hommes ont acquis les compétences nécessaires à la gestion d'espaces civiques

Activité 1.3.1 : Renforcer les capacités des jeunes sur la gestion administrative, la maintenance et la gouvernance des espaces civiques/MJC en collaboration avec les structures étatiques concernées ;

Activité 1.3.2 : Mener des activités de sensibilisation en faveur des jeunes par leurs pairs sur le fonctionnement et la localisation des emplacements des espaces civiques ;

Activité 1.3.3 : Elaborer un plan d'action sensible au genre pour les structures des jeunes et les espaces civiques

Résultat 2 : La capacité d'agir des jeunes femmes et jeunes hommes dans la préservation, l'accessibilité et la gestion rationnelle des ressources naturelles (eau et foncier) est renforcée de manière durable avec un accent particulier sur les jeunes femmes vulnérables

Produit 2.1 : Les jeunes femmes et hommes ont les capacités, les ressources et les opportunités pour participer activement à la gestion des ressources naturelles

Activité 2.1.1 : Mener des activités de sensibilisation auprès des communautés et des leaders communautaires par les jeunes femmes et hommes sur les impacts du changement climatique et la dégradation de l'environnement ;

Activité 2.1.2 : Accompagner les jeunes dans la réalisation de travaux de récupérations des terres (demi-lune, tranchées) et régénération de terres (plantation d'arbres) ;

Activité 2.1.3 : Renforcer les capacités les jeunes sur la gestion durable des terres.

Produit 2.2 : Les jeunes femmes et hommes de moins de 35 ans sont acteurs de la sécurisation des terres arables

Activité 2.2.1 : Sélection participative et inclusive des jeunes femmes et hommes qui bénéficieront d'appuis sur la base du principe de *ne pas nuire* ;

Activité 2.2.2 : Fournir des appuis en AGR dans le secteur agricole aux jeunes femmes et hommes;

Activité 2.2.3 : Renforcer les capacités des jeunes femmes et hommes ciblés comme bénéficiaires d'AGR agricole et créer les associations d'épargne et de crédit pour ces jeunes ;

Activité 2.2.4 : Faciliter l'acquisition des titres fonciers aux jeunes femmes et hommes ayant déjà un accès aux terres arables ;

Activité 2.2.5 : Appuyer les commissions foncières communales et départementales (COFOCOM et COFODEP) pour renforcer l'accès des jeunes femmes et hommes au foncier ;

Activité 2.2.6 : Equiper les commissions foncières communales et départementales en matériels informatiques modernes afin de mieux travailler.

Produit 2.3 : Les communautés et les jeunes femmes et hommes ont un meilleur accès aux ressources naturelles (eau) qui sont gérées de façon inclusive

Activité 2.3.1 : Réaliser une étude de faisabilité et d'impact du forage sur la stabilité de la zone
Activité 2.3.2 : Mener des activités de sensibilisation des communautés pour la gestion inclusive de l'eau et des ressources, inclusive des jeunes femmes et hommes de moins de 35 ans

Activité 2.3.3 : Réalisation d'un forage de 3 hectares et mise en place d'équipements pour les activités de maraîchage et d'abreuvement

Produit 2.4 : Les jeunes femmes et hommes sont acteurs de la préservation et la gestion des ressources naturelles (eau et foncier)

Activité 2.4.1 : Redynamiser et mettre en place des comités de veille communautaires de jeunes femmes et hommes pour la prévention et gestion des catastrophes ;

Activité 2.4.2 : Equiper les comités de veille communautaires de jeunes femmes et hommes en équipement et matériels de travail ;

Activité 2.4.3 : Renforcer les capacités des jeunes femmes et hommes sur la prise en compte du genre dans la préservation et la gestion des ressources naturelles (eau et terre) ;

Activité 2.4.4 : Mettre en place un système de coordination et d'échange sur la préservation et la gestion des ressources naturelles (eau et terre), au sein des structures de jeunes femmes et hommes.

Résultat 3 : Les jeunes femmes et hommes ont les capacités, les ressources et les opportunités pour contribuer positivement à la consolidation de la paix

Produit 3.1 : Les jeunes femmes et hommes entreprennent des activités génératrices de revenus (AGR) qui contribuent au renforcement de la cohésion sociale

Activité 3.1.1 : Sélection participative et inclusive des jeunes femmes et jeunes hommes bénéficiaires des formations en Gérer Mieux son Entreprise

Activité 3.1.2 : Former les jeunes femmes et hommes en Gérer Mieux son Entreprise (GERME - financement de l'entrepreneuriat social) ;

Activité 3.1.3 : Doter les jeunes femmes et jeunes hommes en kits AGR ;

Activité 3.1.4 : Coaching et suivi des jeunes femmes et hommes pour la gestion des activités génératrices de revenus.

Produit 3.2 : Les jeunes femmes et hommes jouent un rôle actif dans la production et la diffusion de messages alternatifs à l'extrémisme violent

Activité 3.2.1 : Former les jeunes femmes et hommes sur la conception et la diffusion des messages alternatifs à l'extrémisme violent.

Activité 3.2.2 : Production de programmes radio diffusés sur les radios partenaires et dans les clubs d'écoute animés par les jeunes

Activité 3.2.3 : Mener des dialogues entre jeunes et acteurs communautaires (leaders communautaires, femmes) sur les risques d'exploitation par les OEV et l'extrémisme violent.

Produit 3.3 : Les jeunes femmes et hommes sont mobilisés pour la réintégration des personnes réfugiées, déplacées, retournées et des autres jeunes marginalisés

Activité 3.3.1 : Former les jeunes femmes et jeunes hommes en transformation des conflits selon l'Approche *Common Ground*

Activité 3.3.2 : Mener les dialogues inter et intra-communautaires (jeunes) pour la prévention des conflits et l'égalité au genre ;

Activité 3.3.3 : Organiser dans les camps de réfugiés des séances de théâtre participatif portées par les jeunes femmes et hommes sur la paix et la cohésion sociale ;

Activité 3.3.4 : Production et diffusion de court-métrages sur les perceptions des jeunes femmes et jeunes hommes stigmatisés et autres membres de la communauté

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

- e) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extrants et activités du cadre de résultats.

Lors du processus de développement de cette proposition, plusieurs parties prenantes ont été consultées comme précisé précédemment (Secrétariat du PBF au Niger, société civile, conseil régional, conseils départementaux et communaux de jeunes, le CCAJ, les services techniques déconcentrés tels que la jeunesse, la promotion de la femme et la protection de l'enfance et la renaissance culturelle, l'Université de Diffa, point focal désigné de la Haute Autorité à la

Consolidation de la Paix (HACP) à Diffa, les jeunes de la région de Diffa et les déplacés retournés). C'est sur la base de ces consultations que les communes cibles du projet ont été identifiées.

Les sept communes ciblées (Bosso, Chetimari, Diffa, Gueskerou, Kablewa, N'Guigmi et Toumour) abritent plus de 55%¹⁶ de la population des jeunes femmes et jeunes hommes et plus de 48% de jeunes de moins de 35 ans. En plus de cette analyse démographique importante, ces communes sont parmi les plus touchées par la crise sécuritaire liée à Boko Haram dans la région de Diffa, ayant entraîné un important déplacement de jeunes, des meurtres, des

16

Plan de développement régional de la région de Diffa 2019 - 2021

destructions d'infrastructures sociales et économiques. Au moment de la rédaction de cette proposition (août 2021), ces communes sont celles qui connaissent le plus grand nombre de jeunes garçons et filles de moins de 35 ans enrôlés par Boko Haram (plus de 55% du nombre total d'enrôlements par BH de la région) par idéologie religieuse, manque d'activités économiques et sociales, culturelles et de loisirs¹⁷. Plus de 90% des espaces civiques pour les jeunes qui existaient avant la crise sécuritaire ont été détruits.

Ces communes sont situées le long du lit de la Koumadougou et sont des bassins agricoles pour la culture du poivron et vivrières. Ces communes sont également des centres de pêche pour la région et fournissent du poisson aux autres régions et aux pays voisins.

Comme mentionné précédemment, trois des sept communes sont directement concernées par le programme de retour volontaire des personnes déplacées internes initié par le gouvernement du Niger en juin 2021, à savoir les communes de Bosso, Gueskerou et Kablewa. Ces communes ont accueilli un total de 35 445 personnes dont 13 469 jeunes (7 004 jeunes femmes) de moins de 35 ans et 9 925 femmes, qui sont retournées dans ces communautés où tout est à reconstruire en termes d'infrastructures socioéconomiques, culturelles et de consolidation de la paix afin d'autonomiser les jeunes.

Plusieurs critères de sélection des bénéficiaires (jeunes femmes et hommes), seront utilisés à savoir : être âgé de moins de 35 ans, résider dans l'une des communes cible, se trouver dans un état de vulnérabilité lié à la perte d'activité économique ou d'emploi, et/ou être victime de la stigmatisation, discrimination et/ou ostracisation. Pour certaines activités, les bénéficiaires devront être promoteurs en d'AGR agricole ou être des jeunes leaders ayant des rôles et responsabilités dans les structures de jeunes et dans les communautés.

Résultats	Produits	Bénéficiaires directs	Bénéficiaires indirects
L'accès et la participation active des jeunes de moins de 35 ans aux espaces civiques augmentent	Les espaces civiques sont fonctionnels, accessibles aux jeunes et organisés en réseau	<ul style="list-style-type: none"> ● 350 jeunes dont 210 jeunes femmes de moins de 35 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● 2100 jeunes femmes et garçons ● 1050 hommes et femmes

durablement	Les espaces civiques sont dotés de moyens nécessaires pour fonctionner efficacement et rassembler les jeunes autour d'évènements sociaux	● 7 MJC	N/A
	Les jeunes de moins de 35 ans maîtrisent le mode opératoire et le fonctionnement des espaces civiques et	● 350 jeunes dont 210 jeunes femmes de moins de 35 ans	<ul style="list-style-type: none"> ● 2100 jeunes femmes et hommes ● 1050 hommes et femmes

17

Plans de développement communaux des différentes communes

	connaissent leur localisation		
La capacité d'agir des jeunes de moins de 35 ans dans la préservation, l'accessibilité et la gestion rationnelle des ressources naturelles (foncier) est renforcée de manière durable	Les ressources naturelles (foncier) sont accessibles aux jeunes qui ont la capacité de les gérer	● 85 jeunes dont 45 jeunes femmes de moins de 35 ans	<ul style="list-style-type: none"> ● 510 jeunes femmes et hommes ● 255 hommes et femmes
	La sécurisation des terres est assurée pour les jeunes de moins de 35 ans qui ont un accès aux terres arables	● 10 jeunes dont 6 femmes cheffes de ménages de moins de 35 ans	<ul style="list-style-type: none"> ● 60 jeunes femmes et hommes. ● 30 hommes et femmes
	Les jeunes sont acteurs de la préservation et la gestion des ressources naturelles (foncier)	● 1500 jeunes dont 900 jeunes femmes de moins de 35 ans	<ul style="list-style-type: none"> ● 9000 jeunes femmes et hommes ● 2700 hommes et femmes
L'engagement civique des jeunes renforce leur résilience face aux risques d'exploitation par les	Les capacités des jeunes de moins de 35 ans sont renforcées en gestion des affaires publiques et en Gérer Mieux son Entreprise (GERME)	● 140 jeunes dont 84 jeunes femmes de moins de 18 à 35 ans	<ul style="list-style-type: none"> ● 300 jeunes femmes et jeunes hommes ● 150 hommes et femmes

OEV	Les jeunes produisent des messages alternatifs pour lutter contre l'exploitation par les OEV et l'extrémisme violent au niveau communautaire	<ul style="list-style-type: none"> ● 140 jeunes dont 84 jeunes femmes de moins de 18 à 35 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● 2100 jeunes femmes et jeunes hommes ● 1050 hommes et femmes
	Les jeunes leaders sont acteurs de la réintégration et la réinsertion sociale pacifique des personnes déplacées retournées et jeunes marginalisés	<ul style="list-style-type: none"> ● 140 jeunes dont 84 jeunes femmes de moins de 18 à 35 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● 420 jeunes femmes et jeunes hommes ● 210 hommes et femmes

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

L'OIM et Search sont les deux récipiendaires directs des fonds du PBF dans la mise en œuvre de ce projet de promotion de l'initiative jeunes.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

L'OIM agira comme le chef de file sur la base de son mandat et sa présence dans la région de Diffa depuis 2010. L'OIM dispose d'un sous-bureau à Diffa, actuellement composé de 24 staffs mettant en œuvre des projets de grande envergure, à savoir : (i) le programme de cohésion communautaire qui vise à renforcer la résilience communautaire, les capacités des jeunes à résister aux enrôlements par les groupes extrémistes et le renforcement des capacités des jeunes et femmes sur le leadership, (ii) le projet de déradicalisation, de réhabilitation, de réinsertion socioéconomique des ex-associés de Boko Haram, (iii) le projet de l'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes et retournées dans les domaines des abris et biens non alimentaires, appui en eau, hygiène et assainissement ; et (iv) la protection, en particulier les femmes et les femmes et hommes. A travers la mise en œuvre de ces projets, l'OIM a notamment pu établir de solides relations avec les autorités régionales, départementales et communales et avec les OSC telles que les ONG internationales et locales dans les six départements et les 12 communes de la région de Diffa.

L'OIM est présente dans toutes les sept communes ciblées pour ce projet à travers la mise en œuvre des différents projets touchant les communautés hôtes, les PDI, les retournés et les ex associés de Boko Haram. En outre, l'OIM dispose d'une forte capacité de mobilisation

d'experts nationaux et internationaux pour apporter un appui à la mise en œuvre de cette intervention.

Search for Common Grounds (Search)

OIM travaillera en consortium avec l'ONG Internationale Search. Search est présent au Niger depuis 2011 à travers des bureaux nationaux à Niamey et des bureaux régionaux à Tillabéri, Tahoua et Diffa dont 95% de staff locaux. Par le passé, l'organisation a mis en œuvre plusieurs projets visant à créer des opportunités d'intégration, de participation et d'engagement actif des jeunes pour la paix et la sécurité à Diffa à savoir : 1) "Jeunesse, paix et sécurité : une initiative communautaire pour une stabilisation accrue à Diffa" financé par la coopération Allemande (2019-2021) qui entendait contribuer au renforcement de l'efficacité de l'architecture de paix local existante et de favoriser la confiance mutuelle et la collaboration entre les autorités, les forces de défense et de sécurité (FDS) et les communautés dans la région de Diffa. Pour cela, Search a renforcé les capacités de leadership et de transformation de conflits de 350 jeunes à travers des formations, et des cadres d'échange et de collaboration avec les autorités et les acteurs de la sécurité ; et 2) « Kallo Leino Klla Founa » financé sur 28 mois par "l'Instrument contribuant à la Stabilité et la Paix" (IcSP) de l'Union Européenne (2018-2020). Celui-ci a contribué à la réinsertion pacifique des repentis et des prisonniers présumés Boko Haram dans la région de Diffa notamment par l'accroissement des opportunités socio-professionnelles des repentis, des prisonniers et des jeunes des communautés d'origine et de retour (Objectif Spécifique 2). De cette façon, Search a renforcé les capacités de 575 jeunes vivant dans les communautés de retour, à travers des formations et des AGR. L'équipe de Search a également participé au renforcement de la cohésion sociale dans les communautés de retour en améliorant l'accès à l'information et la compréhension des aspects liés à la réinsertion des ex-combattants (Objectif spécifique 3).

Aujourd'hui 3 projets sont mis en œuvre dans les localités de Chétimari, Kablewa, Gueskerou, Mainé Soroa, Kindjindi, N'guigmi, Diffa, Goudoumaria et Bosso 1) "Kallo Karayé : On est ensemble" financé par le HCR sur le renforcement de la cohésion sociale et la mobilisation communautaire chez les réfugiés, retournés, déplacés internes et populations hôtes dans la région de Diffa ; 2) "Accès à la justice et aux droits de l'homme au Niger" (Adalci), financé par Freedom House et par le biais du mécanisme de soutien aux droits de l'homme financé par USAID visant à renforcer les voies de la justice pour réduire la vulnérabilité à l'extrémisme violent (VE) en améliorant les outils permettant de répondre aux principaux griefs qui alimentent l'extrémisme dans les trois principaux foyers d'instabilité du pays : Diffa, Tahoua, et Tillabéri et 3) « Construire la paix de l'intérieur : Soutenir la médiation interne pour une transformation durable des conflits » sur financement de l'Union Européenne a pour objectif de renforcer les architectures de paix locales et nationales en développant les capacités des médiateurs pour la transformation des conflits dans la région de Diffa.

A travers la mise en œuvre de ces projets, Search a notamment pu établir de solides relations avec les autorités régionales, départementales et communales et avec des OSC internationales et locales dans les communes d'actions des projets. Notre équipe à Diffa dispose également d'outils d'engagement communautaire robustes issus de la méthodologie de Search comprennent des formations à l'Approche Common Ground (CGA) et à la sensibilité aux

conflits, la facilitation de dialogues inter/intra communautaires, des initiatives de sensibilisation, d'inclusion et d'incitation à la participation à la vie communautaire des pans de la communautés les plus exclus et des productions médiatiques et activités véhiculant des messages de paix et de sensibilisation sur la réintégration d'ex-combattants pour favoriser le dialogue et la réconciliation. Search a notamment été le maillon stratégique qui a permis d'établir une relation de confiance et de collaboration entre les communautés et forces de défenses et de sécurité (FDS), tout en renforçant les mécanismes locaux, régionaux et nationaux de gestion des conflits. Ainsi, cette forte expérience de dix ans sera mise au service du projet **“La jeunesse nigérienne en action” afin de soutenir le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix.**

Partenaires de mises en œuvre

Les partenaires de mise en œuvre dans le cadre de ce projet seront les structures de jeunes (conseils régional, départementaux et communaux de jeunes, et le CCAJ), les services techniques étatiques y compris la HACP et l'Université de Diffa, et les OSC locales, et les radios communautaires partenaires de Search.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation de convocation :	\$ 51,818,484	UE, Etats-Unis, Allemagne,	Niamey, Agadez, Arlit,	305	Chef(fe) de projet, assistant(e)s
OIM		Pays-Bas, Japon, Royaume-Uni, Danemark	Tahoua, Tillabéri, Zinder, Diffa, Dirkou	Zone projet: 10	de projet, chef de programme, chefs de sousbureaux
Partenaires d'exécution : Liste cidessus.					
Organisation bénéficiaire :		Union Européenne,	Tillabéri, Niamey,	Total : 91	Chef de bureau Diffa/

Partenaires d'exécution : Search for Common Ground		États-Unis, Allemagne, Pays-Bas, Danemark,	Diffa, Tahoua	Zone projet : 202	coordinateur programme, Chef de projet, Coordinateur média de Search
---	--	---	------------------	----------------------	--

En outre, comme reflété dans le budget ci-joint (*Transferts et subventions aux homologues*), 40% du budget sera alloué aux organisations de la société civile qui travailleront avec les structures de jeunes basées à Diffa identifiées ci-dessus (conseils régional, départementaux et communaux de jeunes, et le CCAJ). Ces organisations seront identifiées sur base de leurs expertises en début de projet.

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquer les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'**annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

Le projet sera mis en œuvre par les sous-bureaux de l'OIM de Diffa, en coordination et collaboration avec les sous-bureaux Search à Diffa. L'équipe de projet de l'OIM sera composée d'un chargé de projet international (financé à 55% par le projet) et national (financé à 100%) pour la mise en œuvre du projet, et seront accompagnée d'un Volontaire International des Nations Unies (VNU) en charge de suivi et évaluation et rapportage avec une expérience de travail avérée dans la consolidation de la paix sur les questions de genre, jeunesse et entrepreneuriat dans les zones en conflit ou poste conflit (financé à 100% par ce projet). Le VNU International spécialiste sera basé à Diffa et sera placé sous la supervision du chef de sous bureau de l'OIM à Diffa qui apportera un appui technique dans la mise en œuvre du projet. Le VNU, travaillera également conjointement, lorsque la situation s'y prête, avec les équipes de Search à Diffa, pour un partage des expertises et des expériences.

OIM Niger dispose de staff internationaux et nationaux à Niamey et à Diffa qui disposent suffisamment d'expérience et d'expertise sur les questions de genre, jeunesse et entrepreneuriat. Non seulement ces staffs seront sollicités et mis à la disposition du projet, mais aussi les services techniques étatiques tels que les ministères de la Jeunesse et celui de la Promotion de la Femme et la Protection de l'Enfance seront mis à contribution pour apporter leurs appuis techniques dans la mise en œuvre.

Présent au Niger depuis 2011, avec près de 90 staffs et un sous-bureau à Diffa (depuis 2013), Search mettra à profit son ancrage local et son expertise technique pour l'analyse de conflits, la sensibilité au conflit et l'inclusion des jeunes et des femmes dans les mécanismes de gouvernance local. L'équipe pays du Niger avec l'appui de l'équipe régionale d'Afrique de l'Ouest sera en charge du projet. Il sera mis en œuvre par le personnel du bureau de Diffa (sous la supervision du Chef de base) de Search, y compris le chef de projet et les assistants de projet (2) à recruter. Le personnel régional de Search basé à Dakar se rendra fréquemment

au Niger pour soutenir les activités dans les bureaux nationaux, y compris la formation du personnel et des partenaires, le suivi des activités et l'appui pendant le démarrage. L'ensemble du personnel clé de Search possède un ensemble unique de compétences complémentaires et l'expertise nécessaire pour assurer une qualité programmatique de haut niveau, avec une expérience antérieure de travail sur les questions d'engagement jeunes, de cohésion sociale et de communication communautaire comme indiqué dans l'annexe A.

Sous l'orientation stratégique du comité de pilotage des projets PBF basé à Niamey, ce projet aura un comité régional chargé du suivi du projet sous la direction du Gouverneur de la région de Diffa. Le comité régional en charge du suivi du projet sera mis en place par un arrêté signé par le Gouverneur, dont les acteurs directs et partenaires suivants seront membres :

- Le point focal désigné de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) à Diffa ;
- La Direction Régionale de la Jeunesse et l'entrepreneuriat ;
- La Direction Régionale de la Culture ;
- La Direction Régionale de la Promotion de la Femme et la Protection de l'Enfance ;
- Le Président du Conseil Régional des Jeunes de Diffa ;
- Le Président du Cadre de Concertation des Associations des Jeunes (CCAJ) – Association de Jeunes ;
- Le Recteur de l'Université de Diffa ; ● Le Point Focal OIM ; ● Le Point Focal SFCG.

Ce comité technique régional se réunira tous les trimestres pour évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet et apporter des solutions aux difficultés rencontrées.

Au niveau communal, le projet reposera sur le conseil communal et les mécanismes de jeunesse tels que les conseils départementaux et communaux de la jeunesse dans les différentes communes cibles. Ces structures communales et départementales de jeunesse seront chargées du suivi des activités du projet et de rendre compte à l'équipe du projet et au comité technique régional.

Dans toutes les sept communes ciblées par le projet, chacun des conseils municipaux et des structures de jeunesse sont opérationnels, ce qui signifie que le projet disposera d'un ancrage institutionnel local solide pour assurer la pérennité du projet. Les comités locaux de suivi du projet seront mis en place au niveau communal et seront composés des institutions et personnes suivantes :

- Les Conseils Communaux ;
- Les Conseils Départementaux et/ou Communaux de Jeunes ; ● Les ONG partenaires de mise en œuvre.

La mise en œuvre du projet se fera par la méthode de mise en œuvre directe en utilisant les institutions étatiques régionales et locales de la jeunesse et les OSC de la jeunesse.

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
A. Contextuel		
Conflits inter/intra-communautaires du fait des retours précipités des PDI dans leurs villages d'origine, la cohabitation avec des anciens associés de Boko Haram et conflits liés à l'accès aux ressources naturelles.	Moyen	Accompagner les autorités locales pour un retour effectif des PDI. Renforcer la coexistence pacifique et les dialogues communautaires avec des jeunes femmes et hommes comme acteurs principaux.
Résurgence des conflits suite à la mauvaise définition des critères de ciblage des bénéficiaires et zones d'interventions du projet.	Moyen	Impliquer toutes les parties prenantes (notamment les autorités locales, les autorités traditionnelles et religieuses et les groupements de femmes notamment) dans le ciblage des bénéficiaires et prise en compte du principe de <i>do no harm</i> .
B. Opérationnel		
Retard dans les paiements des fournisseurs, prestataires, consultants, animateurs, entrepreneurs, bénéficiaires etc. du projet. Le manque de liquidité dans les institutions financières pour le paiement des activités du aux restrictions imposent au pays sur les mouvements financiers	Elevé	Planification proactive en termes d'approvisionnement des équipements et matériels et de décaissement de fonds selon les capacités possible.
C. Social		
Rivalités historiques entre les différents groupes ethniques et sociaux, en particulier parmi les jeunes des sept communes.	Faible	Sensibilisations de toutes les communautés en particulier les jeunes femmes et hommes sur l'importance du vivre ensemble, la cohésion sociale et la coexistence pacifique
D. Sécuritaire		

Persistance des attaques de Boko Haram à l'encontre des communautés et des FDS. Avec la situation politique actuelle du Niger, des demande de rançons ont repris dans certaine communes d'intervention	Elevé	Travailler en étroite collaboration avec les institutions de sécurité intérieure et les autorités locales, afin d'avoir les mises à jour sur la situation sécuritaire. Assurer une étroite collaboration avec le PBF pour assurer l'adaptation du projet au contexte suivant une logique de flexibilité.
Perception extérieure que le projet soutient/finance des groupes armés non étatiques.	Faible	Tenue de réunions, ateliers et sessions de sensibilisation des communautés en particulier les jeunes femmes et hommes et les parties prenantes sur les
		modalités et les objectifs du projet, les cibles, les zones cibles, et la source de financement. Impliquer les autorités locales à tous les niveaux.
E. Politique		
Changements politiques (Gouverneur, préfets, services techniques...). Le coup d'état a causé un grand remaniement sur les politiques et autorités au niveau local notamment pour gouverneur qui a été remplacé par un militaire et préfets suspendus. Les autorités élu du peuple sont resté inchangé (président du conseil régional, maires, chef de canton etc)	Elevé	L'implication d'une grande variété d'autorités, d'acteurs, communautés (conseils communaux, conseils de jeunes, comités de paix locaux, mécanismes communautaires, OSC, chefs traditionnels, leaders religieux, jeunes femmes et hommes, et communautés) permettant d'assurer la continuité du projet. Travailler la mesure du possible avec les autorités en place selon les orientations de la UNCT.

- d) **Suivie / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendriers de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

L'approche de Suivi et Evaluation (S&E) conjoint de ce projet se base sur un plan de S&E conjoint qui sera mis en œuvre par un(e) VNU international spécialiste en suivi, évaluation et rapportage. Ce dispositif de S&E conjoint sera développé en lien avec les procédures et normes standards du PBF, OIM et Search en matière de Suivi et Evaluation avec l'appui technique du chargé de suivi et évaluation, de l'équipe en charge du rapportage au sein de

l'OIM, Search et du Secrétariat PBF basés à Niamey. Le projet intégrant une forte dimension jeunesse, genre et maintien de la paix, les jeunes femmes et hommes, principales cibles du projet, seront systématiquement associées à toutes les étapes du plan de S&E conjoint.

En début de projet, après consultation des principales parties prenantes, le plan de S&E conjoint sera développé et stabilisé autour des principaux éléments suivants :

- Cadre de suivi des résultats
- Calendrier indicatif de S & E et de collecte de données (intégrant entre autres, étude de référence, évaluation finale, etc.)
- Calendrier de rapportage

La / le VNU international spécialiste en suivi, évaluation et rapportage, organisera une étude de référence (*baseline survey*), juste après le lancement du projet, afin de déterminer les valeurs de référence des indicateurs de suivi des produits et résultats mentionnés dans le cadre de résultats (en annexe). Cette étude de référence servira également de base d'orientation de la stratégie d'intervention du projet. La / le VNU international spécialiste en suivi, évaluation et rapportage se chargera de : i) renforcer les capacités des partenaires et acteurs en collecte et analyse des données qualitatives et quantitatives désagrégées et ii) élaborer des rapports basés sur les résultats de la mise en œuvre de ce projet. Aussi, il/elle se chargera de collecter et analyser les données qualitatives et quantitatives chaque mois à travers des missions de suivi, et élaborer un rapport de suivi chaque trimestre¹⁸. Le projet disposera d'une base de données qui sera mise à jour chaque mois par la / le spécialiste en suivi, évaluation et rapportage afin de mieux suivre les résultats et faciliter la préparation les rapports - semestriels, annuels et de fin du projet – contractuels à soumettre au Secrétariat PBF.

En outre, les équipes s'assureront de faire le suivi trimestriel leur permettant d'assurer le contrôle qualité, le suivi des changements opérés par le projet, et de mener les réflexions et adaptations nécessaires.

En plus du suivi et du rapportage du projet, l'intervention organisera des enquêtes de perception et recherche/analyse avec l'appui de l'Université de Diffa, liées à la thématique « jeunes, espaces civique, préservation de l'environnement et conflit dans un contexte de retours des PDI » au long de l'exécution du projet afin d'informer la mise en œuvre à travers la mise à jour régulière des indicateurs de suivi. Le projet organisera un atelier de capitalisation après 10 mois de mise en œuvre. L'évaluation finale indépendante sera réalisée à la fin de la mise en œuvre du projet.

Un total de 6.67% du budget du projet (100,000\$) sera alloué à ces activités de S&E.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui

dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

Le projet est conçu pour assurer la durabilité des résultats au-delà de la fin de sa mise en œuvre, en capitalisant sur l'ancrage local du conseil de jeunes régional, les conseils de jeunes départementaux et communaux, la CCAJ, les conseils municipaux des sept communes, les services techniques déconcentrés de la jeunesse et l'entrepreneuriat, de la culture et de la promotion de la femme et la protection de l'enfance, les OSC locales des jeunes et femmes. Les activités développées adoptent également une approche holistique de façon à faciliter l'accès durable aux espaces civiques, l'autonomisation économique pour les jeunes de moins de 35 ans dans la préservation de l'environnement afin de contribuer à la consolidation de la paix et une sortie de crise sécuritaire dans la région de Diffa.

Le projet adoptera une approche « Ne pas nuire » et le ciblage des bénéficiaires directs (jeunes de moins de 35 ans) et indirects prendra notamment en compte les aspects liés aux vulnérabilités et à la marginalisation des jeunes et des communautés. Les besoins spécifiques des jeunes vivant avec un handicap ou présentant des troubles psychosociaux seront pris en compte dans les activités, notamment en termes d'accessibilité aux espaces civiques. Le projet veillera à ne pas créer d'effets négatifs, y compris en assurant l'inclusion et la participation des jeunes femmes et hommes des communautés d'accueil/hôtes ou communes cibles. Les jeunes femmes et hommes retournés, les jeunes femmes ou hommes ex-combattants, les jeunes

18

Ce rapport de suivi trimestriel prendra en compte les contributions du comité régional chargé du suivi du projet, le cas échéant.

femmes ou hommes marginalisés et/ou stigmatisés et les autorités locales seront inclus dans les processus décisionnels le cas échéant et dans la mise en œuvre du projet. Le renforcement des capacités des structures des jeunes et le bien-être socio-économique est un élément central du projet avec des activités spécifiques.

Les comités de paix communautaires et communaux et les comités de gestion des catastrophes seront inclusifs et représentatifs des jeunes femmes et hommes. L'inclusion des jeunes contribuera également à prévenir des conflits et arrêter l'enrôlement des jeunes par les groupes terroristes. En outre, en facilitant l'accès aux ressources naturelles (eau et terre) et en sécurisant l'accès aux terres pour les jeunes femmes et hommes, elle permettra d'améliorer et de stabiliser les moyens de subsistance (agriculture et AGR) et contribuera aussi à la pérennisation du projet.

Le renforcement des capacités des COFOCOM et COFODEP, servira aussi comme un outil et un moyen de prévention des conflits communautaires qui assurer aussi la durabilité du projet.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer

le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranche dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençement des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé ?	X		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	X		
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier?	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?	X		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N/A	
Genre			

Question	Oui	Non	Commentaire
----------	-----	-----	-------------

10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / exp / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?		X	
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires d'allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		

4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?		X	
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		X	

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
----------------	----------	--------------

Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.
---	------------	--

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to

ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in-country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.¹⁹
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

19

Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

